Gazette Gratuite réalisée par le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine

les Monts de la Madeleine

N°14
2019

9èmes Rendez-vous des Monts de la Madeleine

Dimanche 15 septembre 2019

Pour une transition énergétique : la démarche TEPOS

- Conférences
- Ateliers, vitrines
- Jardin sonore, jeux
- Marché de producteurs
- Animation musicale
- Balade en calèche, visites
- Restauration toute la journée

ARRONNES

© Luc Olivier-CDT03

www.montsmadeleine.com

SOMMAIRE

Les actions du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM)

Edito du Président p 2-3

N2000 Bois Noirs p 4-5

N2000 Monts de la Madeleine Versant Allier p 6-7

Tourbières et mares du barrage du Gué de la Chaux p 8-9

N2000 Monts de la Madeleine Versant Loire p 10

Fiches détachables

=> La commune d'Arronnes

=> Alerte : Biodiversité en danger

N2000 Ruisseaux Boën, Ban, Font d'Aix p 23

N2000 Rivières de la Montagne Bourbonnaise Sichon - Jolan p 24-25

Forêts Anciennes p 26

ENS Hêtres Tortueux p 27

Cultures diversifiées Les 9èmes Rendez-vous p 28

Les Grands Murcins p 29

La Via Sancti Martini p 30

Vers l'intégration du massif au PNR Livradois Forez

Voici donc la quatorzième édition de la gazette du SMMM. Cette gazette gratuite, et distribuée à 10 000 exemplaires sur nos territoires, précède habituellement les rendez-vous annuels des Monts de la Madeleine.

Etat des lieux : on sait que, l'an dernier, l'événement n'avait pu avoir lieu, du fait d'un déséquilibre chronique de nos budgets (gestion jadis aléatoire ? – Peut-être, mais aussi baisse des financements : baisse de la participation par habitant des collectivités bénéficiaires des travaux et animations du SMMM ; baisse, voire disparition, de certains financements publics ; diminution du pourcentage de subvention des grands établissements ; … et surtout, retard récurrent et incompréhensible des financements validés dans le cadre européen, depuis la surcharge due à l'attribution de cette compétence aux Régions).

La Loi NOTRe n'a rien arrangé, qui est à l'origine de la disparition d'un certain nombre de structures identiques à la nôtre, dans divers domaines de compétence, et l'on est fondé à redouter un sort à peu près semblable pour notre Syndicat Mixte.

… Sauf que son caractère demeure très spécifique : syndicat supraintercommunal, jadis interrégional, créé par les élus du territoire, et pour les élus, organe de préparation de l'intégration du périmètre d'étude et de travail (regroupant actuellement 51 communes – 34 dans la Loire, 17 dans l'Allier) au Parc Naturel Régional du Livradois Forez, intégration prévue à l'occasion de la révision de la Charte du Parc, et confirmée par notre Président de Région, pour 2026.

Pour mener à bien l'événement des Rendez-vous en 2019, on a donc choisi, paradoxe suprême pour un établissement comme le nôtre, de faire appel à des aides exceptionnelles et à des parrainages, avec plus ou moins de réussite, cela va de soi par les temps qui courent.

Et pourtant, la gestion des élus délégués actuels a été plus que vertueuse et rigoureuse, et l'on a comblé autant que faire se peut les déficits passés ou récents. Mais on ne réalise rien, animation ou investissement, sans un minimum de financement.

Et pourtant, comme on le lira dans ces pages, l'utilité du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, grâce à son rôle unique sur nos territoires, n'est plus à démontrer, et la population de ces territoires nous le rend bien. 2,5 ETP (équivalents temps plein), pour 51 communes, c'est une prouesse, que nous devons à la compétence et à l'efficacité de nos chargées de mission.

L'événement : c'est la belle Commune d'Arronnes qui a été choisie pour héberger les Rendez-vous de 2019, toute la journée du dimanche 15 septembre. Cette édition est dédiée à la démarche TEPOS (voir p.28) impulsée depuis quelques années par Vichy Communauté, et conduite simultanément sur les territoires ligériens. La journée se veut ludique, comme toujours, et pédagogique.

Gardons cependant bien présent à l'esprit les trois axes majeurs qui gouvernent le développement d'une telle problématique énergétique :

- abandon de la génération d'énergies fossiles carbonées au profit des énergies dites propres ;
- autonomie de production, voire de consommation, dans le cadre d'un mix énergétique ;
- retombées financières de la production au profit du local, plutôt qu'aux spéculateurs compulsifs de tous horizons, et fiscalité redistributive.

Venons en à la gazette.

Vous avez dit Entropie ou Anthropie ? En effet, les travaux et études menées par nos chargées de mission nous ont permis à la fois d'objectiver la richesse en biodiversité dans nos territoires, mais aussi de nous alerter sur les périls majeurs liés non seulement au bouleversement climatique et à l'usure de la planète (l'entropie, comme nous l'a enseigné le second principe de la thermodynamique), mais aussi aux pratiques inconsidérées concernant la gestion sylvicole monospécifique, l'artificialisation des sols, la surconsommation d'énergie, d'eau, de matières plastiques, de produits alimentaires, par l'espèce humaine (anthropie), toutes atteintes auxquelles, hélas, nos territoires n'échappent pas.

Un maître mot : la sobriété ! Gardons toujours présent à l'esprit l'avertissement du Chef Géronimo.

Soyons clairs : ce n'est qu'à la condition de l'existence d'une structure comme la nôtre que seront assurés les suivis des études des milieux naturels qui font la fierté et l'attractivité de nos territoires.

Alors, disparition de notre vertueux syndicat ? Certainement pas ! Intégration au Syndicat Mixte du PNR du Livradois Forez ('Madeleine') ? Oui, ... vite !

Les activités du Syndicat mixte : vous trouverez aussi dans ces pages, évidemment, le compte rendu de toutes les actions menées par le SMMM au profit des structures qui le commissionnent.

Le résultat est éloquent : c'est pourquoi, quelle que soit la forme que prendra notre structure dans les années à venir, il convient que la population et les élus persistent à se doter d'un outil aussi précieux pour analyser et réguler les pratiques liées à l'enjeu de conservation de la biodiversité, mais aussi de notre patrimoine, matériel ou immatériel.

Bonne lecture, donc, et rendez-vous le 15 septembre à Arronnes.

Le Président, *Jacques TERRACOL*

La Gazette est conçue et éditée par le SMMM (Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine)
la Gare - 42 430 Saint-Just-en-Chevalet
Tel : 04 77 65 10 22 - 06 81 94 23 94
smmm@montsmadeleine.fr

ISBN 1959-0946
Président du SMMM : Jacques TERRACOL
Responsable de publication : Jacques TERRACOL
Impression : Les Editions du Centre

Photographies : Luc Olivier - CDT03, M. Cramois, F. Brosse, F. Seychal, L. Damian Farjot, J. Rejony, A. Sicart Bonnefoy pour le SMMM, CBN MC, LPO, R. Jourdan/Team St Yorre Motos, Echo Sceno, Planetarium du Roannais, Symbiose, Journal Le Pays.

Dessins : F. Genevrier pour le SMMM.

Site Natura 2000 Bois Noirs

Transfert d'expérience

L'exemple de l'acquisition foncière de la tourbière de l'Etui par la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU) fut présenté lors de la journée technique de l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), organisée par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), en septembre dernier à Lyon.

Cet exemple, présentant la collaboration, depuis plusieurs années, entre la CCPU et le SMMM, pour la préservation d'une tourbière des Bois Noirs, fut plébiscité par l'ensemble des opérateurs et animateurs des sites Natura 2000 de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nouvelles chartes N2000

Deux nouvelles chartes ont été signées, l'une par un propriétaire privé et l'autre par une collectivité.
Ces chartes permettent pour le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) d'avoir l'engagement du propriétaire de respecter les milieux naturels et de maintenir la gestion actuelle réalisée, dans certains cas, par les propriétaires eux-mêmes.

La contrepartie, pour le signataire, est d'obtenir l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Pourquoi restaurer une Tourbière ?

A Lavoine, une tourbière se dégrade du fait des interventions humaines et des tempêtes (chute de branches, montée des eaux et modification de l'alimentation en eau de la tourbière, …).
Le SMMM proposera donc, au début de l'automne, un chantier participatif pour aider la commune à restaurer cette tourbière, lieu de découverte d'une flore et d'une faune remarquables.

Si vous souhaitez participer, contactez le SMMM pour en connaître la date.

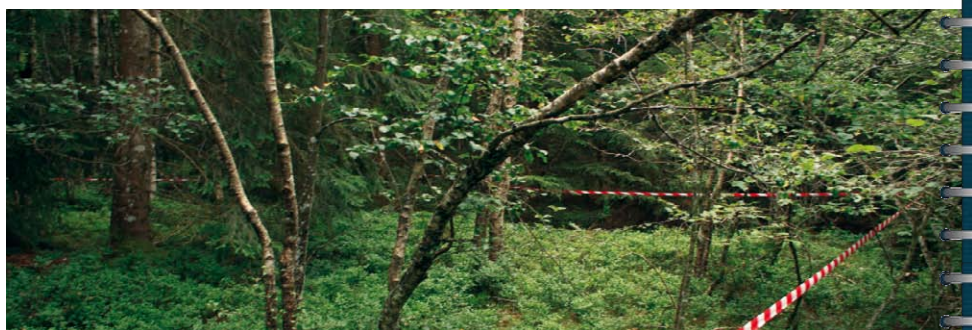

Prairies humides de Chossières

Le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier (CEN) a été missionné en 2018 par le SMMM pour mener une animation agropastorale, afin de restaurer les prairies humides de Chossières. Ces dernières se boisent, à la suite de l'arrêt de l'activité agricole. En 2019, il poursuit ce travail qui, nous l'espérons, sera bien accueilli par les propriétaires, afin de voir ces prairies humides refleurir, rester naturelles, et conserver cette richesse en biodiversité. Un projet d'estive pastorale a été évoqué. A suivre.

ZOOM sur...

L'Orthotric de Roger, *Orthotrichum rogeri Brid.*

Protégée au niveau Européen, cette mousse très discrète a été découverte depuis quelques années seulement dans les Bois Noirs. Elle forme de minuscules touffes compactes coiffées de nombreuses capsules très fines et allongées. Elle colonise les écorces, de préférence les Saules et les Sureaux, à la lisière des forêts mâtures et dans les trouées créées par la chute des arbres. Les secteurs, où elle a été trouvée, ont été intégrés au Document d'Objectifs Natura 2000. (CBNMC - Conservatoire Botanique National du Massif Central)

Espace Boisé Classé et Evaluation d'Incidence

La Commune de Saint Priest la Prugne a, dans le cadre de son PLU (Plan Local d'Urbanisme), inscrit une partie des Bois Noirs (plus de 300 ha autour des zones Natura 2000) en Espace Boisé Classé (EBC).

Qu'implique cette mesure pour les propriétaires forestiers ?

Selon la Loi, toute intervention et/ou tout travail sur les parcelles de l'EBC doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux en Mairie ou à la DDT de la Loire, accompagnée d'un dossier d'Evaluation d'incidence Natura 2000, pour obtenir une autorisation. Les travaux ne seront jugés légaux qu'à cette condition.

Pour toute information, se renseigner en Mairie de St Priest la Prugne ou à la DDT de la Loire, service Forêt.

Un site utile à consulter => https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/

Cette action est cofinancée par l'UNION EUROPEENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER).

Site Natura 2000 Monts de la Madeleine (Allier)

Chantier de restauration des prairies humides tourbeuses du Vallon du Sapey

Dans le cadre d'un Contrat Natura 2000, le Vallon du Sapey a été réouvert fin 2018. Un chantier de trois mois et demi, avec l'installation d'un câble-mât, a permi d'exploiter 1522m3 de bois et 400 tonnes de rémanents. La surface concernée représentait 5,05 hectares sur un linéaire d'1km le long du ruisseau du Sapey, sur la rive droite. Les peuplements étaient majoritairement composés de boisements allochtones (Epicéas de Sitka, Epicéas communs).

Nous attendons maintenant la reconstitution d'habitats humides naturels (prairies humides tourbeuses) favorables à une importante faune patrimoniale à préserver (papillons, odonates, loutres…). Cela se fera en fonction des conditions météorologiques, bien sûr.
Les suivis scientifiques à venir nous en diront plus.

Ce projet rétablit aussi la connexion entre différents milieux humides. Il devrait permettre, à terme, la circulation des espèces.

Pour éviter d'endommager les zones humides et protéger les berges du ruisseau, l'exploitation a été réalisée par câble-mât, technique alternative adaptée aux milieux non portants et/ou pentus.

Cette méthode demeure encore peu répandue en France, faute de techniciens et de bûcherons formés. Cette technique, respectueuse du sol qui fera l'avenir de la forêt, pourrait être développée, afin de devenir économiquement rentable. En effet, dans d'autres pays européens, ce type d'exploitation n'est pas plus onéreux qu'une exploitation au tracteur.

Le câble-mât est un outil constitué d'un câble porteur fixe et d'un câble de traction permettant une sortie des produits sans dommage aux sols.
Ce dispositif possède un mât vertical, de 10 à 12 mètres, auquel est relié un câble porteur, long de 600 à 850 mètres, installé dans un « layon » d'exploitation et retenu en bout de ligne par un arbre dit « terminal ».

Le câble supporte un chariot qui se déplace grâce à un câble tracteur contrôlé depuis la machine, et permet de récolter le bois dans un couloir de 45 mètres. Un bûcheron abat les arbres manuellement, puis un opérateur les arrime au chariot.

Une pelle de reprise en début de ligne permet de façonner les arbres et de les trier par destination puisqu'ils ont été exportés en entier (houppier compris) pour des raisons paysagères et environnementales. Les rémanents ont été broyés en bord de chantier une fois les lignes de câbles démontées.
Une vente « bord de route », plutôt qu'une vente « sur pied » a été choisie, afin de maîtriser les différentes étapes.

Du fait que ce lieu soit proche d'une route départementale et d'un site fréquenté, un travail de communication a été mis en place pour prévenir et rendre compte de ce chantier atypique, impactant visuellement le vallon, en raison de la grande quantité de bois extraite.

Des visites sur site à destination des élus, des partenaires techniques, du grand public, et des scolaires, ont donc eu lieu en octobre 2018. Ces animations ont été relayées par la presse locale, et une équipe de France 3 Moulins est venue réaliser un reportage sur le chantier.

Des panneaux ont également été installés pour répondre aux interrogations des personnes s'arrêtant pour découvrir les travaux.

Cette action est cofinancée par l'UNION EUROPEENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER).

Tourbières et mares du barrage du Gué de la Chaux

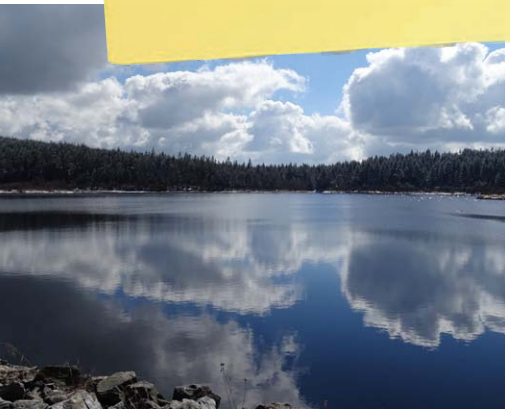

Le barrage du Gué de la Chaux se situe sur les communes de La Tuilière, Chérier et Arcon.

La tourbière à l'Est du barrage participe à l'alimentation de la retenue d'eau, et abrite des espèces d'intérêt patrimonial. En 2010, le site a fait l'objet de travaux de réhausse de la réserve d'eau.

Suite à ces travaux, le Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde (SMEB), propriétaire du site, a dû mettre en place diverses mesures compensatoires :
- un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) a été pris en 2013,
- 9 mares de compensation ont été réalisées,
- un plan de gestion a été mis en œuvre pour ce site : « Tourbières et mares du barrage du Gué de la Chaux ».

Ces mesures visent à garantir l'équilibre biologique des milieux et la conservation des biotopes nécessaires à la bonne qualité de l'eau du barrage, à la préservation des habitats d'intérêt communautaire et à la survie d'espèces protégées.

Le SMEB a renouvelé la convention avec le SMMM, lui déléguant à nouveau l'élaboration et l'animation du second plan de gestion du site pour la période 2020-2025. Le programme de gestion s'oriente vers les actions suivantes :

¤ Restauration et conservation des habitats naturels

Les Epicéas, qui avaient colonisé la tourbière haute active, ont été coupés ou cerclés (enlèvement d'un anneau d'écorce) pendant l'hiver 2016/2017, afin de maintenir le caractère humide de cet habitat prioritaire d'intérêt communautaire.

Une coupe sélective des résineux allochtones (Epicéas et Douglas), qui avaient progressivement remplacé les Hêtres et les Sapins Pectinés dans la zone Sud-Est du site, a été réalisée durant l'hiver 2016 - 2017.
L'objectif est de permettre le retour d'un habitat naturel, la hêtraie-sapinière, et la remontée de la nappe phréatique à la surface pour ré-humidifier les sols. Pour l'instant, en raison des conditions météorologiques (chaleur, sécheresse), le milieu susceptible de renaître reste inconnu. Pour maintenir la prairie humide tourbeuse, une fauche tardive d'une hauteur supérieure à10/15 cm est préconisée. Les produits de fauche seront exportés et une zone refuge conservée.

L'entretien des mares et de leur environnement proche a un double objectif : conserver des éléments naturels d'importance majeure pour certaines espèces telles que les amphibiens, et assurer les suivis scientifiques.

¤ Préservation de la continuité écologique des habitats

Un couloir de déplacement favorable aux espèces de papillons patrimoniaux que sont le Cuivré de la Bistorte (Lycaena helle ssp magdalenae, voir page suivante) et le Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) a été créé en 2014.
Il sera entretenu par élagage des bosquets d'arbres en lisière. Il a aussi permis d'augmenter la surface en prairie humide tourbeuse.

¤ Suivis scientifiques (milieux, faune, flore)

Des placettes de relevés floristiques mises en place avant les travaux de coupe doivent permettre d'étudier l'évolution du milieu et de suivre la remontée de la nappe d'eau.

La Racine de Corail (Corallorhiza trifida) est une petite orchidée présente uniquement dans les Monts de la Madeleine, sur le versant Loire.
Les populations présentes sur la queue du barrage se maintiennent, et connaissent même une progression d'année en année.

Concernant les amphibiens, la reproduction de toutes les espèces connues sur le site (tritons alpestre et palmé, grenouilles verte et rousse, puis crapaud commun) a été observée chaque année.

Un indice potentiel de présence de la Loutre d'Europe avait été trouvé sur le site (peau de grenouille arrachée avant consommation). La prospection en 2017, et le piège photo installé, n'ont hélas donné aucun résultat à ce jour, mais la recherche se poursuit.

Aucune observation de papillons patrimoniaux n'a été réalisée pendant le suivi en 2015 par la Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny. En effet, l'habitat apparaissait peu favorable en raison d'une végétation trop haute, mais il serait judicieux de réaliser un autre suivi après entretien de la prairie humide et du corridor écologique. Un inventaire d'odonates (libellules, demoiselles) est aussi préconisé, et constituera un état des lieux pour ce groupe d'espèces.

¤ Sensibilisation et communication

Une signalétique concernant l'APPB a été mise en place, et sera encore renforcée. Une plaquette d'information (disponible auprès du SMMM) a également été créée. Au total, onze animations scolaires et une animation grand public ont eu lieu. Elles portaient sur les habitats humides et les espèces qui y sont inféodées, le cycle de l'eau, et le fonctionnement des tourbières. Elles seront renouvelées dans ce nouveau plan de gestion.

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA BOMBARDE

Loire LE DÉPARTEMENT

Site Natura 2000 Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine (Loire)

Un papillon dans les Monts de la Madeleine, d'une rareté mondiale, à préserver

Le SMMM a une responsabilité forte concernant le «Cuivré de la Bistorte», car sa sous-espèce magdalenae est originaire du massif des Monts de la Madeleine, et n'existe nulle part ailleurs dans le monde.

Les résultats de l'étude Capture - Marquage - Recapture (CMR), réalisée en 2018, sont satisfaisants, puisque les populations sont encore bien présentes.

Ce papillon est principalement localisé dans les prairies humides et mégaphorbiaies abritant sa plante-hôte, la Renouée bistorte. Cependant, les populations restent fragiles, car moins importantes qu'historiquement, et quatre stations de présence ont disparu.

La raison de ce déclin se trouve dans le changement d'occupation des sols. A partir des années 1970, de vastes espaces de pâturage deviennent des boisements, le plus souvent d'essences exogènes. Ces derniers, ont eu pour effet, de fragmenter et diminuer la surface d'habitat favorable à ce papillon.
Certains corridors écologiques ont été interrompus, nuisant progressivement aux échanges inter-stations, et isolant les sous-populations.

Pour survivre et se maintenir, les espèces ont besoin de se déplacer. Ces déplacements peuvent leur permettre de s'alimenter ou de se reproduire, mais ils apportent aussi un bénéfice d'ordre génétique grâce aux flux d'individus. L'apport de variabilité génétique donne aux espèces la possibilité de s'adapter face aux changements.
Ainsi, un travail sur les corridors écologiques intersites a été mis en place cette année, afin de trouver les axes prioritaires à maintenir ou réouvrir, pour désenclaver les sous-populations. Un corridor écologique peut être défini comme un couloir de déplacement pour les êtres vivants, l'objectif étant de créer un layon lumineux. Les interventions concerneront les types de végétation ligneuse, touffue, et proche du sol dans les milieux ouverts ou en sous-bois dans les tourbières boisées. Elles pourront aussi consister en l'élagage des arbres de haut-jet. Le chantier de réouverture du Vallon du Sapey s'inscrit dans cette logique, tout comme le « couloir » créé en 2014 sur la tourbière du barrage du Gué de la Chaux.

D'autres axes potentiels ont été identifiés cette année et les propriétaires ont d'ores et déjà été contactés. En voici quelques exemples :

=> une coupe d'amélioration prévue par l'ONF en 2020/2021, sur la parcelle entre le ruisseau du Boën et la route départementale, permettra de créer un corridor reliant la station du Gué de la Chaux à celle du Bois Vague, tout en passant par une station de présence historique,

=> un couloir de déplacement empruntant l'ancien parcours du chemin de fer entre le Gué de la Chaux et la tourbière du Mépart est envisagé, mais il faudra d'abord attendre le retour des habitats favorables.

Cette action est cofinancée par l'UNION EUROPEENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER).

ARRONNES, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Le village d'Arronnes a pris naissance à la confluence de 2 cours d'eau, le Vareille et le Sichon. Son nom semble venir d'un mot pré-celte qui désigne ainsi le lieu de rencontre d'une grande rivière (Ar) avec une plus petite (rone).
Ce point de fusion situé derrière la salle polyvalente, est veillé, depuis probablement le 19ème siècle, par l'oratoire Notre Dame de la Paix. Celui-ci refermait la statue du même nom, qui avait probablement pour rôle de protéger le bourg des inondations. Cette statue est visible dans l'église Saint Léger.
En ce lieu, les religieuses qui avaient la charge d'instruire les enfants et qui ont été présentes jusqu'à la dernière guerre, venaient prier.

Sur les pas des moines

La commune s'est construite sur cette terre aux vallons légers, la « vallée du Sichon », qui, autrefois était un lieu de passage très fréquenté.
L'abbaye de Cluny y avait installé un prieuré, ainsi qu'à Saint Priest la Prugne, à quelques kilomètres, afin d'hospitaliser et secourir les voyageurs désirant se rendre de Cusset en Forez.
Quelques moines, dont un prieur, ont donc élu domicile à Arronnes, et ont administré les lieux.

Le village s'est ainsi développé au XIème siècle autour de ce prieuré clunisien, dont il ne reste que l'église Saint-Léger. Celle-ci veille depuis plus de 9 siècles sur le bourg et n'a conservé de cette période que la nef.

Une promenade dans le bourg, véritable musée à ciel ouvert, invite le visiteur, à travers les différents types d'architecture, à remonter le temps.

Ainsi, la MAISON GAMET est l'une des plus anciennes constructions, datant de l'extrême fin du Moyen Âge (XVème et XVI ème siècles) et du début de l'époque Moderne (XIX ème siècle). A l'heure actuelle, à l'intérieur, c'est l'histoire de l'écriture qui y est notamment narrée.

La MAISON RONGÈRE (privée) : ses fondations ont débuté à la fin du XVIIIème siècle et furent édifiées sur un rocher. Elle a accueilli 3 générations de taillandiers puis est devenue une auberge-relais stratégique pour les montagnards commerçant le bois et la saboterie sur Cusset, Vichy et ensuite, de 1982 à 1999, un restaurant.

La MAISON GIRAUD, appelée aussi Maison de la Paysannerie, été construite au XIXème siècle, est, quant à elle, typique de la Montagne Bourbonnaise.

La MAISON BARGOIN avait été achetée par Laurent Bargoin, menuisier mais aussi joueur de cornemuse doué, qui devint célèbre. Cet instrument traditionnel est typique du Sud Bourbonnais et plusieurs maîtres sonneurs sont originaires de la vallée.

Arronnes et l'économie du chanvre

Le sobriquet des habitants est « Lou Naisas », terme qui viendrait du vieux français « naiser » qui voudrait dire « rouir ».

Le rouissage est un processus de macération des plantes textiles dans l'eau, facilitant la séparation de l'écorce filamenteuse de la tige.

Une fosse à rouir est toujours visible derrière le terrain de basket.

Il en existait d'ailleurs tout le long du Sichon. Appareillées de pierres sèches, souvent de forme allongée, avec des marches d'accès, elles se remplissaient d'eau de rivière par capillarité.

En cet emplacement, autrefois, se succédaient de nombreuses parcelles, surnommées chenevières. Ces parcelles, étaient, de manière générale, de bonne qualité, et étaient conservées pour la culture du chanvre. Ainsi, une fois le chanvre récolté, ses tiges étaient plongées dans l'eau des fosses à rouir pendant plusieurs semaines, afin d'en éliminer la gomme qui lie les fibres à l'écorce.

Par la suite, ces mêmes tiges étaient teillées, c'est-à-dire broyées, soit manuellement à l'aide d'une broie (1) soit mécaniquement (2) dans les moulins de la commune équipés d'une maillerie, système à maillets.

1

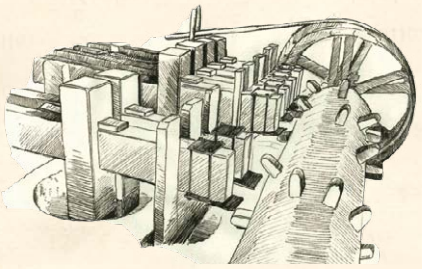

2

La fibre était alors peignée. Le métier de peigneur était très répandu à Arronnes. Selon sa grosseur, le fil était utilisé soit à la confection personnelle pour le linge de maison, les vêtements et les cordages, soit destiné aux industries de Vichy et de Roanne. Les graines, quant à elles, permettaient d'alimenter la volaille.

Non loin de cette fosse à rouir, l'on peut observer des saules têtards, qui se dressent, fiers de leur grand âge (150 ans), les derniers d'un alignement, témoins du passage du temps et d'une part de l'histoire de la commune.

Ceux-ci sont installés dans une zone humide, lieu où ils se développent le plus aisément, d'autres pousseront en bord de fossé ou de rivière, permettant ainsi le maintien des berges.

La taille des arbres en têtard permettait, après coupe de son branchage, de reprendre leur croissance par la suite, en prenant la forme d'une boule au niveau du houpier, et de fournir, à nouveau des tiges.

Ces dernières étaient utilisées pour le tressage, la vannerie mais aussi pour le bois de chauffage, au bout de 8 ans écoulés. Une nouvelle génération de saules a été plantée dans le jardin médiéval, sous la forme d'une haie.

MERCI à tous nos annonceurs

Un de ces encarts pourrait être le vôtre, renseignements au 04 77 65 10 22

A l'aise en Montagne Bourbonnaise
avec l'Association
"Une Tradition d'Accueil"
(association professionnelle des métiers d'accueil)
Renseignements : 04.70.56.43.96
http://montagne-bourbonnaise.eu

AUBERGE LES CAMPANULES
Monique de Wys
BAR - TABAC - RESTAURANT - EPICERIE - GÎTE
Le Bourg 04 70 56 43 96
03250 La Chabanne maria.de-wys@orange.fr

Saint-André d'Apchon

Bienvenue à

Commune TEPOS, commune zéro phyto, commune feuillue et biodiverse, commune aux 112 hameaux, et aux 12 cours d'eau, ... relais équestre, et gîtes ruraux

---

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

1 avenue de La Libération

03250 Le Mayet de Montagne

Tél. : 09 74 50 30 44

Randonnées et Découvertes en Auvergne
Thierry PRÉGENT
Accompagnateur en Montagne

Randonnées pédestres
Animations nature
Initiation à l'orientation, au géocaching
Raquettes à neige

Pour de plus amples imformations
Contact : 06 62 53 97 57
Mail : thierry.pregent@orange.fr
Web : thierrypregent.blogspot.com

Animations musicales
- concerts « chansons fraternelles »,
- compos pour écouter et participer,
- pour chanter, danser lors de fêtes locales, repas des «anciens »...

Conférences participatives
Energies "faciles, fissiles, fossiles et les autres".
Le dessous des cartes... avec une exposition, des chansons, de la magie et de la bonne humeur.

Eliane et Gérard SAVATIER - 42430 St Romain d'Urfé
savatier.gerard@wanadoo.fr - 04 77 62 69 71
N°SIRET : 525 189 544 00014

CAMPING Beausoleil

Ouvert du 1er Mai au 30 septembre

Camping ombragé, calme situé près du complexe sportif. Possède une salle de détente avec télévision, billard. Piscine climatisée surveillée. Mini-golf, terrain de pétanque, barbecue, aire de jeux. 27 emplacements, 5 chalets dont 1 pour personnes à mobilité réduite et 2 tentes lodges.

La Pacaudière - 04 77 64 11 50 ou 04 77 64 30 18

La Chabanne

GÎTES DE FRANCE

Gîtes Ruraux Communaux

Le Saillant — 12 personnes
Le Galant — 14 personnes

www.lachabanne.fr
04 70 41 27 32 / gitecommunal@aol.com

ELECTRICITE GOUTORBE
06.68.23.42.88

MAINTENANCE TUFFET
06.82.00.72.30

Electricité Générale neuf et rénovation, Dépannage, Domotique, Antenne, Alarme, Vidéosurveillance, Automatisme.

SARL EMGT
Rue de France
42430 St Just en Chevalet
Tél : 04 77 65 17 01
e-mail : contact@emgt.fr

CHARPENTE - COUVERTURE
MENUISERIE - ESCALIER

Sarl EXTRAT

BATIMENT AGRICOLE
42430 SAINT JUST EN CHEVALET
Tel : 04 77 65 03 29 - Fax : 04 77 65 18 02
Mail : extrat@wanadoo.fr
Siret 343 801 437 00017

CarPostal
Loire

Transport de voyageurs
devis.loire@carpostal.fr
04 77 97 42 97

Lieu Dit Meximieux
42 130 Montverdun

La Parenthèse
PROFESSIONNELLE – PRIVÉE – FESTIVE

Renaison
04 77 64 40 22

ESPACE PROFESSIONNEL
ÉVÉNEMENTS PRIVÉS
SPECTACLES

(Choisissez La Parenthèse à Renaison pour organiser vos séminaires, salons, conventions, rassemblements professionnels, mariages, anniversaires, repas thématiques, thés-dansants, concerts, pièces de théâtre, festivals...)

ALERTE

Biodiversité en danger

La biodiversité, ce n'est pas seulement l'ensemble des êtres vivants, mais aussi toutes les interactions existant entre eux. Modifiez un élément du système, et c'est tout cet équilibre fragile et complexe qui est menacé.

En cause, les activités de notre société, malheureusement sans limite, en l'état actuel de la prise de conscience des humains :

- destruction et fragmentation des habitats ;
- changement d'utilisation des sols (paysages compactés et artificialisés) ;
- invasions biologiques ;
- surexploitation des ressources ;
- utilisation de produits phytosanitaires ;
- pollution, réchauffement climatique.

Pourquoi est-ce important ?

- Les services rendus à l'Homme sont nombreux : pollinisation, dégradation de la matière organique, épuration des eaux, gestion des crues, … ;
- L'enjeu économique est évident : bois, aliments, médicaments, … ;
- La stabilité des écosystèmes et leur bon fonctionnement sont les garants de notre survie.

Un peu de définition : l'écosystème est un ensemble dynamique composé de plantes, d'animaux, de champignons et de micro-organismes, ainsi que de leur environnement : l'eau, l'air, la terre, la température. Cet ensemble forme un système de vie particulier en un lieu donné.
Dans un écosystème, tant les composants vivants que non vivants jouent un rôle spécifique. L'écosystème est composé d'un biotope (un environnement donné avec des caractéristiques physiques et chimiques particulières) et d'une communauté (l'ensemble des organismes qui y vivent).

Lorsqu'on pense aux espèces en voie d'extinction, on pense à l'ours polaire ou à l'éléphant mais saviez-vous que la biodiversité locale, richesse fragile de notre territoire, n'y échappe pas non plus.
N'avez-vous pas constaté que nos pare-brise ne sont plus à nettoyer en été ? Qu'il y a moins ou presque plus d'oiseaux à vos mangeoires de jardins ? Insectes et oiseaux sont des groupes pour lesquels cette disparition est la plus visible.

Des extinctions silencieuses

Chaque année, la biomasse d'insectes présents sur notre planète chute de 2,5%. A ce rythme, la plupart pourraient avoir disparu dans quelques décennies. Lépidoptères, hyménoptères et coléoptères sont les plus touchés.
Extrait de l'article « Demain, un monde sans insectes ? - le Progrès 18/02/2019..

Pourtant, nous avons besoin des insectes. Sommes-nous prêts à ne plus avoir de fruits, de légumes, de céréales, sur nos tables ? Les lucioles deviennent une rareté, est-ce normal ?

Les insectes sont une source de nourriture pour de nombreuses espèces animales, notamment les oiseaux. Coïncidence ?

Au lever du jour, les oiseaux sont encore les plus bruyants, cependant la situation se dégrade pour ces espèces, et les observations, depuis de nombreuses années, donnent des résultats inquiétants. *Données LPO AuRA 2019.*

Dans certains secteurs résidentiels, ils ont disparu.
« Pourtant communes en Auvergne, quatorze espèces d'oiseaux, autrefois nicheurs, ont disparu. Plus aucun nid connu pour le gorge-bleue à miroir, la bouscarle de Cetti, le cochevis huppé au sifflement mélodieux, le monticole bleu au chant clair, le crave à bec rouge, la fauvette passerinette, la pie-grièche à poitrine rose, la fauvette pitchou, le pipit rousseline, …. Parmi les espèces traditionnelles nicheuses en Auvergne 13,7% sont en danger. David HAPPE, chargé de mission à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, souligne la responsabilité qui pèse sur les territoires du Massif Central qui sont les derniers refuges pour des oiseaux familiers dont les populations s'étiolent sans bruit : chardonneret élégant, linotte mélodieuse, serin cini, verdier d'Europe… »
Article extrait du Hors série de La Montagne « Faune et Flore du Massif Central », Anne Bourges.

Depuis 2002, avec toutes les données récoltées par la LPO, il est maintenant possible d'évaluer les tendances d'évolution des populations d'oiseaux de notre région :

Les résultats semblent rassurants pour les espèces des forêts. Mais de nombreux changements dans l'exploitation sylvicole sont autant de menaces. qui pèsent sur ces espèces.

Extrait du document « Les oiseaux en Auvergne-Rhône-Alpes Quels constats » LPO 2019.

Que deviendra la forêt avec les changements de gestion sylvicole ?

Nos forêts sont composées de nombreuses espèces d'ici et d'ailleurs, et notamment d'autres continents comme les Amériques. La gestion sylvicole était jusqu'à présent variée, se répartissant entre Hêtraies - sapinières jardinées ou régulières, plantations d'Epicéas (Fond Forestier National), Chênes rouvres, sessiles, et pédonculés, Mélèzes, Merisiers, Châtaigniers, Frênes, … ou bien encore des mélanges misant sur la régénération naturelle.

Cependant, actuellement, la tendance est au changement, du fait des cours du sapin pectiné et du hêtre, en baisse notable, et des maladies de l'Epicéa et du Frêne. Aussi, on voit de plus en plus de plantations de Douglas coloniser les espaces naturels, en remplacement de sapinières anciennes et de hêtraies ou même en zone pastorale.

Cette essence, qui possède nombre d'avantages sylvicoles, apparaît comme très rentable, mais elle est «allochtone», et la plus grande partie des espèces avec lesquelles elle forme des écosystèmes très riches, « chez elle », en Amérique du Nord, ne sont pas présentes en France. C'est la raison pour laquelle, même s'il était employé en mélange, avec de « gros » arbres, le Douglas abriterait une biodiversité moindre que la plupart des essences autochtones, et même moindre que l'épicéa (sur lequel on peut trouver une mousse protégée, la buxbaumie verte, par exemple, et où le pic épeiche fait des trous, utiles conjointement à une petite chouette rare, la chevêchette d'Europe). *Contribution de CBNMC, B. RENAUX.*

Sous les plantations de Douglas, on ne trouve donc pas grand-chose, adieu myrtilles, gibiers, et champignons, … les cèpes ne seront plus au rendez-vous. *INRA et Buée et al. mycologues 2011.*

De plus, l'itinéraire forestier qui consiste à opérer un cycle plantation monospécifique/coupe rase/replantation de la même essence, si elle peut revêtir des avantages économiques de court terme, contribue malheureusement à la dégradation du sol, et réduit considérablement la biodiversité.

En outre, le Douglas ne génère pas de mycorhize, réseau indispensable à la communication entre les arbres. Ce qui compte en sylviculture raisonnée c'est le temps long. La production de Douglas en régénération naturelle apparaît lentement, et apportera peut être des résultats différents dans plusieurs décennies dans nos Monts de la Madeleine et des Bois Noirs dans la mesure où cette essence supportera le changement climatique, ce qui est incertain.

Alors amis propriétaires forestiers, pensez-y avant de choisir l'essence de replantation de vos parcelles. Ne sacrifiez pas la forêt biodiverse et les équilibres de l'écosystème forestier qui contribue à la résistance des forêts, aux aléas climatiques, aux maladies, et à la survie de l'espèce humaine parmi d'autres.

Gîtes de France

Auberge de campagne

à Juré

Week-ends et jours fériés du 15/03 au 11/11
et tous les jours (sauf le lundi) en juillet/août

Mlle et M. DEMURE
Le Moulin
42430 JURÉ
Tél. 04 77 62 55 24
www.aubergelemoulin.fr

CHATEL-MONTAGNE

De l'Air et de l'Art !

MAISON DU PATRIMOINE

Boutique, Expositions, Ateliers,
Conférences, Location de matériel sportif

Du15/06 au 15/09 : tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h
Du 15/09 au 15/06 : du mardi au vendredi de 14h à 18h
et le week-end de 10h à 12h et de 14h à 18h

15, Place Alphonse Corre 03250 CHATEL-MONTAGNE
04 70 59 37 89 www.chatel-montagne.fr

UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative, qui appartient à ses clients-sociétaires : ceux-ci peuvent participer au fonctionnement de leur Caisse locale en votant aux Assemblées générales. Ils élisent leurs représentants au Conseil d'administration suivant le principe "une personne, une voix". C'est donc à ses clients que le Crédit Mutuel rend des comptes, et non à des actionnaires.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL HORIZON
26, RUE DES MAIRES RAEDEL – 67810 HOLTZHEIM – AGENCES À HANGENBIETEN ET ENTZHEIM
TÉL. : 0 820 35 34 91 (0,119 € TTC/min.) – COURRIEL : 01226@CREDITMUTUEL.FR

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires.

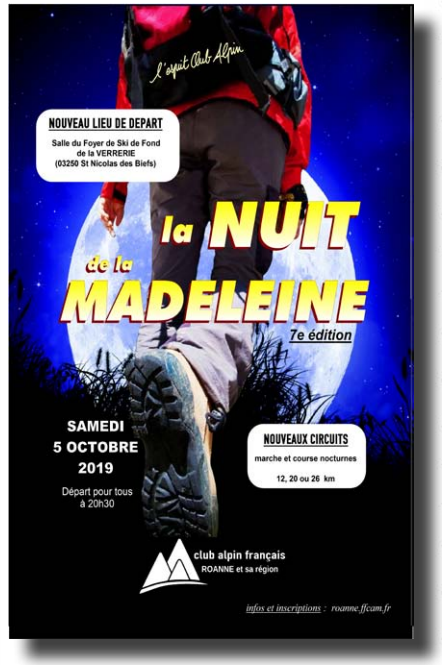

Artisanat des Pays d'Urfé
Quartier du château
42430 ST JUST EN CHEVALET

ouvert les dimanches et jours fériés ainsi que tous les jours de la période estivale de 14h30 à 18h30

Luc DÉTRUY

AGEFOR MASSIF CENTRAL

« Le Fau »
03250 LAVOINE

06.60.85.69.00
04.70.59.34.51
luc.detruy@wanadoo.fr

GESTIONNAIRE DE FORÊTS INDÉPENDANT

Vente de coupes de bois aux enchères
en avril et octobre : douglas, épicéas, sapins, mélèzes…
Elaboration de plans simples de gestion
Estimations (successions, ventes…)
Reboisements

+ d'infos : www.gestiondeforets.fr

Jardins de cocagne Pays Vichy-Auvergne
Adhérent au Réseau Cocagne

Une autre activité, a démarré, en 2011, sur d'autres terres entourant le village : le maraîchage biologique aux Jardins de Cocagne - Pays Vichy - Auvergne.
C'est un jardin biologique collectif à vocation d'insertion sociale et professionnelle, qui propose à la vente des paniers de légumes frais et de saison.
Contacts => 04 70 41 88 12 - www.jardins-de-cocagne.com

Le lien, la synergie avec la nature sont très forts et ont toujours été manifestes à Arronnes.

Sur la commune, ce sont pas moins de 7 moulins qui se sont construits le long du Sichon, rivière emblématique de la Montagne Bourbonnaise.
La force motrice du cours d'eau fut la providence des meuniers. Le nom d'une de ces familles de meuniers résonna un peu plus dans la société locale. Hugues DOYAT, originaire de la famille du moulin Doyat, suivit le cours d'eau du Sichon, afin de s'établir à Cusset. Ce dernier devint notaire et greffier au bailliage royal. Son 3ème fils, Jean, né à Cusset, fut quant à lui ministre du roi Louis XI et gouverneur de Cusset.

Les abords du Sichon ont aussi été utilisés par l'homme pour la pisciculture, les lavoirs et les scies hydrauliques communautaires.

Appelée «Chisson» jusqu'au XVIIIème siècle, cette rivière de 42 km prend sa source à Lavoine, dans les Bois Noirs, près du Puy Snidre, à quelques pas des sources de la Besbre, pour se jeter dans l'Allier à Vichy. Parfois, d'importants rocs lui imposent un étroit passage. Il doit son nom à la tribu des Sueconi qui en occupèrent les rives vers le VIème siècle. Avec sa réputation de torrent, le Sichon donne à la vallée un fort atout paysager, mais aussi touristique.

Rivière classée en 1ère catégorie, sur sa partie amont, le Sichon est alimenté par de nombreux petits affluents, véritables ruisseaux de montagne encore préservés.
Sa ripisylve, végétation des rives, est une réelle forêt linéaire essentielle au cours d'eau, présentant un intérêt écologique tant floristique que faunistique. Il est réputé pour son peuplement piscicole, dont les espèces font partie de la liste des bioindicateurs favorables, c'est-à-dire renseignant sur sa bonne qualité, comme sa population de truites par exemple. D'ailleurs, avec celui de la Besbre, ce bassin forme un ensemble unique de cours d'eau, que l'on ne retrouve pas ailleurs dans le département.

Parmi les spécificités d'Arronnes, notons aussi les fours.
Ceux-ci sont nombreux, chaque maison du bourg abrite le sien. L'activité de la boulangerie ne devait exister sur Arronnes, à une certaine époque, ce qui pourrait expliquer que chaque habitant ait dû construire son propre four au feu de bois.
Ces fours ont été remis en route dans les années 1985 à l'occasion d'une journée conviviale devenue annuelle, et baptisée « La fête du pain », avec notamment la mise en route du four communal.

Les moments de convivialité sont nombreux à Arronnes, n'hésitez pas à demander le programme ou à le consulter depuis le site internet de la commune : **www.arronnes.e-monsite.com**

Un hameau de la commune porte même le nom de «Four» ainsi qu'un rocher.

Le four de la boulangerie, quant à lui, se différencie. C'est l'un des trois derniers « gueulards » de la Montagne. Aujourd'hui, il est mis en route chaque matin par le boulanger, qui vend donc le pain cuit au feu de bois, un choix de travailler selon ce procédé et de s'inscrire dans une démarche de développement durable.
En effet, en plus d'excercer une activité d'utilité sociale, le couple propriétaire de la boulangerie souhaite s'inscrire dans les circuits de proximité, en utilisant notamment de la farine locale.

Au coeur de cette bourgade, à proximité de l'église, vous pourrez aussi vous rendre dans un autre lieu paisible : le jardin médiéval, le clos St-Pierre.
Il se compose de quatre zones cultivées autour d'un puits en pierre : potagère, aromatique, ornementale et médicinale. Une enrichissante manière de découvrir grandeur nature l'environnement des « Arribaus » à l'époque clunisienne, le rôle essentiel du prieuré et des moines clunisiens.
Depuis peu, il est d'ailleurs possible de le parcourir en nocturne afin de profiter de l'ambiance de l'ensemble du bourg.

(a)

Découvrez aussi Arronnes par le jeu : avec Pépit 03 (a), ou partez à la recherche de caches de géocaching (b).

Le «Ray de Chaise»… est un lieu idéal pour profiter d'une vue unique sur Arronnes, sa structure, son fonctionnement, son architecture…

(b)

Site Natura 2000 Ruisseaux du Boën, Ban et Font d'Aix

Sensibilisation et communication

En 2018, une animation «pêche» avec la FDPPMA 42 (Fédération Départemantale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques), à destination du grand public, a réuni une trentaine de personnes.
Elle a été renouvelée cette année encore les 18 juillet et 29 août.

Les animations scolaires se poursuivent également, et, cette année, ce sont les écoles primaires de Chérier et de Saint-Just-en-Chevalet qui ont pu bénéficier du programme pour sensibiliser les élèves à la qualité de l'eau et aux espèces patrimoniales présentes au titre de Natura 2000. Ainsi, une journée en classe et une animation au bord du cours d'eau avec la FDPPMA 42 ont permis aux enfants de découvrir la vie de cet écosystème, les espèces protégées qu'il abrite (Truites fario, Chabot, macrofaune benthique, …) et les interactions qui existent entre elles.

Réactualisation de la cartographie du site Natura 2000

En 2019, les services de l'Etat ont sollicité le SMMM pour mettre à jour la cartographie des habitats du site. C'est le Bureau d'étude en environnement « Acer campestre » qui a été retenu. Cette intervention sera très utile pour suivre l'évolution suite aux actions de gestion mises en œuvre (MAEC, contrats, chartes, …) et répondre aux porteurs de projets potentiels, sur place.

Projet de contrat

A Chausseterre, la zone du « Marais » renferme des milieux d'intérêt communautaire à préserver. Le SMMM a repris les démarches pour envisager une restauration.
Si vous êtes propriétaire dans cette zone, et intéressé par ce projet, contactez le SMMM.

Un nouveau circuit de découverte Natura 2000

Sur la commune de la Tuilière, des panneaux ont été conçus par le SMMM pour faire découvrir, le long d'un circuit, la faune et la flore préservées par le réseau Natura 2000 sur le Boën. La commune a largement contribué à cette réalisation, qu'elle avait souhaitée ; le circuit se trouve en effet à proximité du lavoir restauré et de la nouvelle station d'épuration des eaux usées.

Cette action est cofinancée par l'UNION EUROPEENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER).

Site Natura 2000 Rivières de la Montagne Bourbonnaise (Sichon, Jolan)

Des aides pour restaurer les milieux

La cartographie et la caractérisation des habitats naturels du site se sont terminées en 2018. En cours de validation par le Conservatoire Botanique du Massif Central, cet inventaire, d'une surface de 582 ha, a permis de mettre en évidence plus de 2100 unités de végétation, dont 30 % d'habitats d'intérêt communautaire.

Les principaux facteurs de dégradation qui ont pu être observés sont variables en fonction de l'habitat concerné.

=> Pour les habitats pastoraux (prairies de fauche, bas-marais humides, mégaphorbiaies…), il s'agit souvent d'un abandon de l'activité agricole : la ronce, la fougère aigle, puis les arbres (saules, aulnes) s'installent, condamnant à moyen terme la végétation caractéristique de ces milieux ouverts, et la faune qui y est liée.

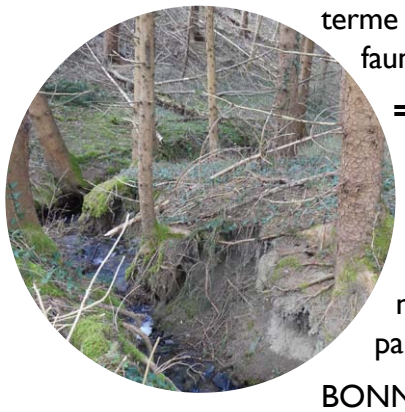

=> Pour les bords de cours d'eau, on note la présence, même si elle n'est pas généralisée, de plantations de résineux en bordure immédiate des berges, ce qui condamne la ripisylve et entraîne un appauvrissement des berges qui, mises à nu, vont avoir tendance à s'effondrer (photo ci-contre). On a noté également, à certains endroits, une berge trop impactée par le piétinement du bétail.

BONNE NOUVELLE, il existe des aides à destination des propriétaires qui souhaiteraient mettre en œuvre des travaux de restauration de ces milieux (broyage et coupe pour remise en pâturage, recul de plantations de résineux, clôture du cours d'eau avec point d'abreuvement adapté pour les bêtes…).

Nous vous rappelons les cours d'eau en question :
- le Sichon et ses affluents sur les communes de Ferrières-sur-Sichon, La Guillermie, Lachaux, Lavoine et Laprugne ;
- le Jolan et ses affluents sur les communes du Mayet-de-Montagne, La Chapelle et Nizerolles.

Si vous êtes concerné et intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec le SMMM.

Les propriétaires ont également la possibilité de signer la charte Natura 2000 sur leurs parcelles dans le site Natura 2000.
Ils s'engagent ainsi à poursuivre des pratiques favorables aux habitats naturels et aux espèces ; en contrepartie, ils peuvent bénéficier d'avantages (exonération de taxe foncière, garantie de gestion durable des forêts…). N'hésitez pas à prendre contact avec le SMMM, qui pourra vous accompagner.

Sensibilisation des enfants

Cette année, deux écoles du site, La Chapelle et Lachaux (47 élèves de la maternelle jusqu'au CM2) ont pu bénéficier d'une intervention du Syndicat. En classe et à l'extérieur, les enfants ont découvert toutes les richesses du site Natura 2000 et ont été sensibilisés en jouant, dessinant et fabricant des objets à partir d'éléments de la nature.

Les loisirs motorisés : vigilance en site Natura 2000

Nous remarquons que la Montagne bourbonnaise est de plus en plus utilisée pour l'organisation de randonnées motorisées. Aussi, le SMMM a été sollicité à plusieurs reprises par l'Etat pour évaluer les incidences de ces manifestations.
L'objectif n'est pas de les interdire, mais, simplement que la fragilité des milieux, en particulier des cours d'eau, soit prise en compte. Lorsque le cours d'eau s'écoule à travers une piste, les organisateurs mettent désormais en place des dispositifs de franchissement, pour éviter qu'un grand nombre de véhicules circule dans le ruisseau, entraînant pollutions et mise en suspension de matériaux. Cela va dans le bon sens, afin que tout le monde puisse continuer de profiter de ces milieux naturels de grande qualité !

Le SMMM a également suivi de très près, et a apporté sa contribution à la révision des réglementations de boisement de communes concernées par le site Natura 2000 : Ferrières-sur-Sichon, La Guillermie et le Mayet-de-Montagne. L'objectif est d'éviter, dans des limites imposées par la réglementation, le boisement en résineux allochtones des bords de cours d'eau et des zones humides.

Le frêne, malade de la Chalarose

Le frêne est un arbre commun, cinquième essence feuillue de nos forêts, où il produit un bois de grande qualité. Accompagné de l'Aulne, c'est l'arbre principal des ripisylves du site (cordon de végétation le long des cours d'eau), constituant ainsi des Aulnaies - Frênaies de très grand intérêt écologique.
Toutefois, de plus en plus, on observe sur les frênes des dépérissements des extrémités des branches et des rameaux, prenant une couleur orangée.
Le coupable : un champignon parasite, Chalarosa fraxinea, originaire d'Asie, arrivé en France en 2008, et qui occupe désormais une très grande partie du territoire métropolitain. L'INRA se veut rassurant, des individus porteurs sains présentant peu de symptômes et aucun signe de dépérissement ont été mis en évidence. Le frêne ne devrait donc pas totalement disparaître de nos campagnes !

NATURA 2000
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
Cette action est cofinancée par l'UNION EUROPEENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER).
L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER

Faune remarquable des forêts anciennes

Ce projet, porté par le SMMM, se termine cette année.
Il avait pour objectif d'améliorer les connaissances sur ces forêts, et de promouvoir une sylviculture plus vertueuse pour la biodiversité et la faune spécifique sur les hauteurs du massif.

Le bilan des 3 ans et demi de travail a été présenté lors de la journée du 14 juin dernier. Ainsi, tous les partenaires du SMMM ont pu prendre connaissance des conclusions des études, et échanger avec les participants :
- résultats des inventaires Chouette de Tengmalm et Chevêchette d'Europe, 2 espèces protégées et rares, par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux),
- résultats des inventaires des insectes saproxyliques (relatifs au bois mort) et syrphidés informant l'assemblée de la présence d'une espèce très rare, par la SHNAO (Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny).
- état des lieux des recherches historiques de la gestion passée des parcelles par le SMMM, en partenariat avec l'ONF et le CRPF, qui ont aussi participé aux débats de la table ronde.

Le SMMM a présenté son analyse des données sylvicoles et ornithologiques.
Elle a conclu que la présence des Chouettes était corrélée à :
- l'ouverture des milieux forestiers, donc à la présence forte de strates arbustives et herbacées,
- une forte altitude,
- la présence de bois mort sur les parcelles.

© René Diez

Concernant les milieux de vie, les analyses ont montré que la Chouette de Tengmalm sur les Monts de la Madeleine et les Bois Noirs affectionne les hêtraies et, dans une moindre mesure, les sapinières, alors que la Chevêchette d'Europe se rencontre plutôt sur des boisements résineux (Sapins blanc ou Epiceas communs).

Le Conservatoire Botanique du Massif Central (CBN MC) a pu, pour sa part, exposer en avant-première le début des résultats des cartographies des Forêts Anciennes de la Loire, et les comparer aux résultats de l'Allier déjà réalisés. Néanmoins, ce travail reste à terminer, et d'autres éléments seront bientôt disponibles au sujet du massif, y compris dans la plaine et le piémont.

Cette journée a aussi été l'occasion de lancer le nouveau « Guide de sylviculture des forêts anciennes d'altitude des Monts de la Madeleine et des Bois Noirs », conçu par le SMMM, afin d'être accessible au plus grand nombre de propriétaires.
Le portrait des forêts anciennes d'altitude, en tant que patrimoine, y est dressé, et des conseils sylvicoles sont apportés, sous la forme d'itinéraires pour chaque type de forêt présente dans les Monts de la Madeleine et les Bois Noirs, afin que chaque propriétaire puisse envisager une gestion raisonnée, combinant intérêt économique et maintien ou développement de la biodiversité spécifique des forêts anciennes.

Vous souhaitez recevoir le guide ou obtenir plus de renseignements, contactez le SMMM au 04 77 65 10 22 ou sur smmm@montsmadeleine.fr

Loire LE DÉPARTEMENT
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER
Le projet « La faune remarquable des forêts anciennes des Monts de la Madeleine et des Bois Noirs » est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

Espace Naturel Sensible (ENS) « Hêtres Tortueux »

Espaces Naturels Sensibles Allier

Gestion des hêtraies et sauvegarde des hêtres tortueux

Dans le cadre du maintien des hêtraies de l'ENS, des propriétaires ont été contactés pour discuter du devenir de leurs boisements et de la gestion sylvicole.
Cette démarche a permis de rencontrer deux propriétaires forestiers, également propriétaires de hêtres tortueux au sein de l'ENS.

Ainsi, 2 conventions d'usage de 6 ans, à titre gratuit, ont été signées. Les points d'accord ont porté sur :
- la préservation des hêtres tortueux anciens ;
- la préservation des hêtraies des parcelles concernées et des chemins patrimoniaux ;
- l'acceptation de la circulation des randonneurs sur leurs parcelles ;
- l'acceptation d'un projet de plessage de jeunes plants pour recréer l'alignement complet là où des trouées se sont formées, du fait de la mort de certains hêtres.

Vous êtes propriétaire et le projet de préservation des hêtres vous intéresse, contactez le SMMM (04 77 65 10 22) ainsi que pour les inscriptions aux prochains ateliers de découverte du plessage, qui se dérouleront les 17 et 30 novembre, et le 7 décembre 2019.

Voyages d'Etude en « Terres de Hêtre »

Une réunion grand public avait été proposée le 18 juillet 2018, aux propriétaires forestiers de l'ENS et gestionnaires locaux, afin de les sensibiliser à l'enjeu du maintien des hêtraies et aux possibles débouchés à venir.
Suite à ce temps d'échange, un voyage d'étude a été organisé, dans les Vosges, en juin dernier. Il s'agissait de découvrir la marque collective « Terres de Hêtres » et de voir comment le projet de redynamisation de la filière « hêtre local » s'est mise en place et fonctionne. En effet, « Terres de Hêtre » a fait le pari d'utiliser le hêtre en construction, extérieure aussi bien qu'intérieure, y compris avec du bois dit « de qualité bois de chauffe ». Pari gagné... et de très belles réalisations.
Une dizaine de personnes du massif, propriétaires, élus, et techniciens de la filière bois ont visité des bâtiments en bois de hêtre extérieur/intérieur, de nouvelles entreprises travaillant cette essence, et ont rencontré les personnes à l'initiative de ce projet, ainsi que des techniciens, un architecte, le directeur de l'Ecole d'Ingénieurs du Bois d'Epinal (ENSTIB), qui participent tous activement au projet, afin de tester les modules de construction. Ils ont aussi rencontré les élus d'une commune et un propriétaire privé.

Guide de Découverte de l'ENS

Ce livret de découverte des milieux naturels et des espèces spécifiques à l'ENS est en cours de conception au SMMM. Il sera disponible à l'automne prochain.
Vous pourrez vous le procurer dans les structures d'accueil touristiques ainsi qu' auprès du SMMM.

Allier le Département
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
UNION EUROPÉENNE
l'Europe s'engage en Auvergne avec le FEDER
L'amise en oeuvre du plan de gestion de l'ENS Hêtres Tortueux est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fond Européen de Développement Régional (FEDER).

Un réseau de cultures pour la diversité

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Roannais, la Fédération des chasseurs de la Loire (FDC42), en partenariat avec le SMMM, lance une action intitulée **«Un réseau de cultures pour la biodiversité».**

La mise en place d'un réseau de cultures diversifiées à l'échelle des Monts de la Madeleine et de la Plaine Roannaise vise à maintenir et à favoriser la diversité de la faune sauvage et de la flore, en créant des zones pérennes de gagnage, de refuge et de nidification. L'objectif est également de favoriser l'implantation d'espèces végétales mellifères et messicoles*, ces dernières ayant dramatiquement disparu des cultures. L'opération consiste à mettre en place un maillage de zones cultivées sur l'ensemble du territoire, avec un mélange diversifié de plantes qui ne sont ni récoltées, ni soumises aux traitements agricoles habituels (fertilisants, pesticides).

Les collectivités du massif et les propriétaires souhaitant mettre en place une culture diversifiée peuvent prendre contact dès maintenant avec le SMMM.
Les semences seront fournies et les travaux pris en charge par la Fédération des chasseurs de la Loire, dans la limite des financements disponibles.

CONTACTS pour associations de chasse et particuliers : FDC42 au 0689093496, pour particuliers et collectivités : SMMM au 0477651022.

* Plantes annuelles poussant dans les champs de céréales d'hiver (blé, orge, avoine, seigle), on peut citer le coquelicot, le bleuet, les bromes,…

Les 9èmes Rendez-Vous des Monts de la Madeleine

15 septembre 2019
Arronnes

Vous êtes toutes et tous invités à cette journée exceptionnelle, festive et instructive, qui, cette année, a pour thème La Démarche TEPOS (Territoire à énergie positive), augmentée maintenant de la préoccupation de la Croissance Verte (TEPCV). Que signifie en fait cette problématique, développée par nos intercommunalités ?
Il s'agit d'un effort pour promouvoir et coordonner un ensemble de dispositifs, vertueux en matière d'environnement, visant à produire, sous toutes ses formes, autant ou plus d'énergie qu'il n'en est consommé sur le territoire.

Pour Vichy Communauté, qui accueille cette année les Rendez-Vous sur la belle commune d'Arronnes, le mix énergétique est quasi exhaustif, et s'inscrit dans le cadre d'une société d'économie mixte (SEM), où l'intercommunalité aura un rôle décisionnel déterminant : énergie solaire (chauffage ou photovoltaïque) / énergie éolienne, de piémont ou de plaine / biomasse (production et utilisation du bois déchiqueté dans les chaufferies collectives) / énergie hydraulique (moyennes ou petites centrales hydroélectriques) / méthanisation (des résidus d'assainissement ou agricoles).

Les tables rondes, conférences, expositions, seront agrémentées d'activités ludiques ou culturelles. Nous vous attendons nombreuses et nombreux. JT

Domaine Forestier des Grands Murcins (Arcon, 42370)

Le SMMM intervient sur ce site à travers une convention de mise à disposition signée avec Roannais Agglomération. Ainsi, il s'occupe plus précisément de son aménagement, de l'accueil du public, et du volet biodiversité.

Des animations de mars à novembre

Le programme s'enrichit au fil des ans et le nombre de participants est en hausse continue. Le planétarium du Roannais, depuis ce point parfaitement noir (zéro pollution lumineuse), fait partie des temps forts, tout comme les interventions du Musée Alice Taverne, la géobiologie, les jeux en bois, la construction de cabanes, les contes... Le premier cinéma en plein air a aussi fonctionné avec succès.
Cette programmation fait intervenir un grand nombre de prestataires variés, acteurs du territoire, détenteurs d'un savoir-faire, de connaissances sur le bois, la forêt, et sur l'environnement de ce site naturel.

Les aménagements végétaux se poursuivent

Aux Grands Murcins, la nature est généreuse. Le plessage, ce savoir-faire spécifique à l'histoire des Monts de la Madeleine, intervient dans le but d'entretenir les haies, de délimiter des cheminements, de démarquer des parcelles… C'est l'Association du Patrimoine Rural en Côte Roannaise qui encadre et anime ces journées « découverte ». En outre, dans l'idée de créer de nouvelles haies plessées, des plants ont été collectés en forêt par les élèves du lycée forestier de Noirétable, puis plantés. Cette haie connecte la lisière à l'observatoire de la parcelle agricole, et elle a été regarnie lors de l'atelier « Comment planter sans se planter ».

De la nouveauté

Le SMMM a participé, et a apporté son avis technique, à la création d'outils de vulgarisation :
- pour la nouvelle muséographie du chalet pédagogique mise en œuvre par Echo scéno, intitulée « Aide Odin à percer les mystères des Grands Murcins »,
- pour les outils spécifiques au public en situation de handicap, afin de découvrir l'arboretum, outils créés par Braille et Culture.

Pour le **volet biodiversité**, le travail a consisté à accompagner la rédaction du plan d'aménagement forestier, afin de s'assurer de la prise en compte des mesures de biodiversité.
Le traitement des lisières et des carrefours est un sujet qui est ressorti comme devant être traité dans les prochains mois, ainsi que le fait d'encourager et de compléter la présence d'arbres forestiers par la plantation d'arbres fruitiers, notamment le châtaignier, feuillu rustique, à caractère agricole et forestier.

Via Sancti Martini, chemin de Saint Martin

Les Monts de la Madeleine sont devenus, en France, le second territoire où cet itinéraire culturel a été balisé, cela à la suite des 300 km de chemins du territoire expérimental qu'est la Touraine.

Depuis le 14 juin 2019, le Pays Voironnais, qui avait fait une journée d'étude sur le sujet dans le massif des Monts de la Madeleine, a inauguré sa portion. Devraient aussi prendre forme, dans les mois qui viennent, dans le Massif Central, les initiatives de l'Office de Tourisme de Forez Est, ou encore celles de la commune de Jenzat.

Roannaise ➔ Vie locale

AON-LE-VIEUX ■ Les époux Morice sur les chemins de Saint-

s pélerins enthousiastes

Fin 2019, le SMMM entamera des réunions de concertation à l'échelle du Massif Central, avec l'ensemble des territoires traversés sur le secteur par le chemin de Saint Martin. En effet, le SMMM a été identifié par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) du Massif Central comme initiateur, sur le territoire de l'ensemble du Massif, du développement du chemin de Saint Martin. L'objectif sera de répondre au prochain appel à projet « Itinérance » pour la complétion de cet itinéraire. Une première rencontre a eu lieu le 30 avril à Vichy.

On rappelle que la Via Sancti Martini croise le chemin de Saint Jacques de Compostelle en deux endroits sur le massif : au hameau des Biefs (communes d'Arfeuilles et Saint Bonnet des Quarts), et en Côte Roannaise.

Des marcheurs commencent à parcourir ce chemin de grande itinérance

Certains d'entres eux sont entrés en contact avec le SMMM, afin d'obtenir de plus amples renseignements quant au tracé, aux hébergements, ainsi qu'aux aspects pratiques.
Ce fut le cas, notamment, cette année :
- de deux pèlerins, une femme dans le sens Szombathély-Tours, un homme dans le sens inverse,
- d'un couple de pèlerins dans le sens Szombathély-Tours,
- d'un groupe de marcheurs de Villerest qui, quant à lui, a réalisé la traversée des Monts de la Madeleine, dans le sens Roanne-Vichy.

La Via Sancti Martini, c'est aussi une bande verte et écocitoyenne

Cette bande est large de 10 km, de part et d'autre du parcours. Sur les Monts de la Madeleine, c'est la quasi-totalité du massif qui est concernée. L'objectif est, à travers cette bande verte, de faire ressortir, pour les utilisateurs de la Via Sancti Martini, l'identité du territoire traversé. Ainsi, sont mis en avant les métiers et savoir-faire spécifiques aux Monts de la Madeleine, les produits locaux, mais aussi toutes les démarches «vertes» répondant aux critères de développement durable ainsi que les composantes immatérielles du patrimoine.

La 9ème édition de la manifestation du SMMM « Les Rendez-vous des Monts de la Madeleine », qui se déroulera le dimanche 15 septembre à Arronnes, est un exemple de mise en application. Cet événement traitera en effet de la transition vers un territoire à énergie positive, aussi propre et verte que possible. C'est une journée vitrine qui dévoilera les richesses du massif et de ses villes-portes, ainsi que nombre de ses acteurs essentiels (voir page 28).

Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine
Environnement – Tourisme - Patrimoine
" Vers un Parc naturel régional "

Cette gazette vous est offerte par le SMMM

(Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine)

ATOUTS CHANVRE

Cette association loi 1901 vous propose un accompagnement dans la culture et des produits variés issus de la transformation de chanvre local

Contacts :
04 77 65 10 22 (SMMM)
06 84 27 60 46 (P. Vallensant, producteur)

Informations :
www.atouts-chanvre.org

Cet établissement intercommunal, acteur pour l'environnement, le tourisme, et le patrimoine des Monts de la Madeleine, ainsi que promoteur de l'intégration au PNR du Livradois Forez, est installé dans l'ancienne gare de Saint Just en Chevalet.

Pour toute question, n'hésitez pas à lui rendre visite, ou à contacter l'équipe technique à votre service.

Pour mieux connaître cette structure de développement local, vous pouvez :

- demander le guide définissant sa stratégie 2016-2021 ;
- consulter son site internet : **www.montsmadeleine.fr ;**
- suivre ses actualités sur f à «**Madeleine Massif».**

Tél : 04 77 65 10 22 - Port. : 06 81 94 23 94
smmm@montsmadeleine.fr

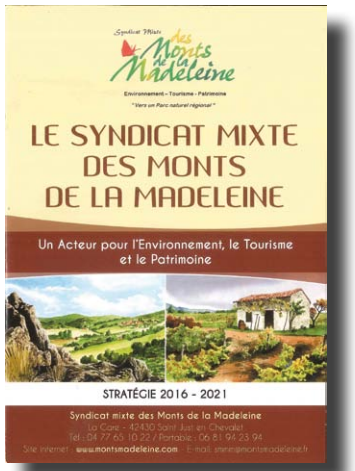

Terroirs gourmands d'ici et d'ailleurs

L'échoppe des saveurs est le fruit d'une quête gustative à travers le Bourbonnais, l'Auvergne et les terroirs régionaux. À la recherche du vrai goût, elle vous propose des produits artisanaux, biologiques, conçus en respect des saisons et du tour de main des producteurs. Pour chaque plaisir gourmand, il y a surement un produit qui trouvera sa place à votre table.

Venez découvrir notre dernière nouveauté : **la fontaine à huiles**. Une sélection d'huiles à emporter, de quoi enchanter mets et papilles...

L'échoppe des saveurs
LA BOUTIQUE DE L'HUILERIE DE LAPALISSE

29 rue Baudin - 03120 LAPALISSE
04 70 99 76 73
contact@echoppedessaveurs.com
www.echoppedessaveurs.com

H4S 06/19 - Photos istock. CV.

MYSTERES DES MONTS DE LA MADELEINE

PHOTO MYSTERE

Les déplacements sur le terrain, sont parfois l'occasion de faire d'incroyables observations, tout comme ces deux arbres.

Parfaite illustration d'un habitat naturellement présent sur les Monts de la Madeleine, quelles sont ces 2 essences représentées dans ce cliché ?

A gagner : Le **GRIMOIRE** des **MYSTERES** des **MONTS de la MADELEINE** (le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les bonnes réponses).

Réponse à retourner avec vos coordonnées :
- à smmm@montsmadeleine.fr ;
- SMMM, La Gare, 42430 Saint Just en Chevalet.